

Réunion du 9 décembre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Monsieur Guy-Dominique KENNEL, Monsieur Jean-Paul WIRTH ayant donné pouvoir à Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Marcel BAUER ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Henri DREYFUS ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Pierre MARMILLOD ayant donné pouvoir à Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Freddy ZIMMERMANN

**N° CG/2013/75 - Lutte contre les pollutions - 231**  
**Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux (PPGDND) du Bas-Rhin**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général :

- approuve le Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux (PPGDND) et son rapport d'évaluation environnementale, modifiés comme indiqué dans le rapport, pour tenir compte des observations formulées lors de l'enquête publique
- arrête la liste des indicateurs de suivi du plan, telle qu'elle figure dans le plan (Tome 1) au chapitre 11 et dans le rapport d'évaluation environnementale (Tome 2), partie A - chapitre 6 et partie B - chapitre 12
- décide de développer l'Observatoire des déchets en prenant en compte les échanges interdépartementaux et les déchets d'activités économiques, grâce à des coopérations formelles ou informelles avec les différents partenaires
- décide d'engager des investigations pour la recherche de capacités d'enfouissement si les résultats de l'Observatoire conduisent à identifier des perspectives de déficit de solutions pour les déchets non dangereux résiduels.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20131209-81497-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 13/12/13